

Montréal, le 22 mars 2005

Par courriel

**Destinataires : Les intervenants dans les dossiers tarifaires en électricité :
R-3541-2004 et R-3549-2004**

**Objet : Demande du Transporteur relative au projet visant la mise à
niveau du réseau régional Matapédia dans le cadre de
l'intégration des éoliennes
Notre dossier R-3560-2005**

Le 11 mars 2005, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité, (le Transporteur), a déposé auprès de la Régie une demande en vertu des articles 31(5) et 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, en vue d'obtenir l'autorisation requise pour l'acquisition et la construction d'immeubles ou d'actifs requis pour la réalisation du projet visant la mise à niveau du réseau régional Matapédia dans le cadre de l'intégration des éoliennes.

La demande ainsi que les documents afférents sont disponibles sur le site Internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca et au centre de documentation de la Régie au 800, place Victoria, 2^{ième} étage, bureau 2.55, à Montréal.

La Régie entend procéder sur dossier à l'examen de cette demande. Les intéressés qui désirent participer à cet examen ont jusqu'au **4 avril 2005 à 16h**, pour en informer la Régie en indiquant de façon précise la nature de leur intérêt dans le présent dossier, l'objet de leur participation à cet examen et comment ils proposent d'y contribuer.

La Régie a jugé approprié de transmettre cette lettre aux intervenants dans les dossiers d'électricité R-3541-2004 et R-3549-2004. Elle la publie également sur son site Internet, afin de permettre à toute autre personne susceptible d'avoir un intérêt pertinent dans l'examen de la demande d'en informer la Régie avec les renseignements et dans le délai mentionnés ci-dessus.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

c.c. M^{es} Carolina Rinfret et F. Jean Morel (procureurs d'Hydro-Québec)